

Les États-Unis et la question environnementale

Introduction:

Le 17 août 2020, le président américain Donald Trump a ouvert des territoires protégés de l'Alaska à l'exploration et à l'exploitation pétrolière. Concrètement, cela signifie que l'administration américaine va vendre des permis d'extraction à des investisseurs privés le long du littoral du refuge national de la faune en Arctique, où vivent notamment des ours polaires. Cette décision de Donald Trump illustre l'ambiguïté de la politique environnementale de l'État fédéral américain qui oscille entre désir de préservation écologique et volonté d'exploitation économique des ressources naturelles du territoire américain. Aux États-Unis, la question environnementale est l'objet de tensions entre les nombreux acteurs qu'elle implique et de contrastes à travers son évolution depuis le début du XIX^e siècle. L'environnement, c'est-à-dire la combinaison des éléments naturels et socio-économiques qui constituent le cadre et les conditions de vie d'une population à différentes échelles spatiales a été très tôt un sujet de tensions (et parfois de consensus) politiques aux États-Unis.

Dès lors, nous pouvons nous demander comment évolue la question environnementale aux États-Unis.

Dans un premier temps, nous verrons l'évolution de la politique environnementale aux États-Unis depuis le XIX^e siècle avant de nous intéresser à ses différents acteurs.

Les États-Unis et la question environnementale depuis le XIX^e siècle

Dès l'époque de la conquête de l'Ouest, les pionniers ont transformé et exploité l'environnement.



Un environnement transformé et mis en valeur au cours de la conquête de l'Ouest

Aux premiers temps de la conquête de l'Ouest, l'immensité du territoire américain fit croire aux pionniers que les ressources naturelles dont regorgeait le sol et le sous-sol étaient **infinies**.



Conquête de l'Ouest:

Processus de colonisation de l'immense territoire qui s'étend entre le Mississipi et l'océan Pacifique par des populations essentiellement d'origine européenne, ce mouvement est initié par le gouvernement des États-Unis au XIX^e siècle au détriment des populations natives américaines.

Les États-Unis sont le quatrième pays au monde par la superficie, avec un territoire de plus de 9 600 000 km². Ce territoire regorge de ressources naturelles. Les grandes plaines du centre et de l'Est du pays, irriguées par de nombreux fleuves ont rapidement été appropriées et exploitées par les colons européens. Cependant, la faune et la flore ont été affectées par cette nouvelle exploitation à grande échelle.



Les hardes de bisons, considérées comme un obstacle à l'établissement des colons, ont été exterminées en moins d'un siècle. Fortes de 70 millions de têtes au début du XIX^e siècle, elles ne comptaient plus que 300 individus en 1885.

Le sous-sol des États-Unis est également particulièrement riche en ressources naturelles (minerais et hydrocarbures). Il regorge en effet de **pétrole** et d'**or**, mais aussi de cuivre, de plomb ou encore de charbon dont les États-Unis possèdent les premières réserves mondiales avec pas moins de 490 milliards de tonnes.

Le premier forage de pétrole moderne a eu lieu en 1859 en Pennsylvanie ouvrant la voie à l'**exploitation industrielle** de la ressource. À la même

époque eut lieu la première ruée vers l'or de l'histoire en Californie, immortalisée au cinéma par des western comme *Pale rider* de Clint Eastwood. Entre 1848 et 1856, environ 300 000 aventuriers et chercheurs d'or convergèrent vers la Californie, arrachant pas moins de 370 tonnes d'or aux fleuves et aux montagnes de la région.

L'exploitation de ces ressources a eu d'importants effets négatifs sur l'environnement. L'exploitation pétrolière et l'exploitation aurifère ont ainsi contribué à la **pollution des cours d'eau** et des nappes phréatiques et accéléré la **déforestation** de nombreux sites. Si les premiers chercheurs d'or perçaient des mines au flanc des collines ou pratiquaient l'orpaillage dans les rivières, la technique de l'extraction hydraulique (visible dans le film *Pale rider*) fut utilisée dès 1853. Cette technique, qui consistait à projeter de l'eau sur les versants des collines afin d'en extraire l'or rendit infertiles les terres ainsi exploitées. Le traitement des minerais extraits des mines à l'aide d'arsenic ou de mercure pour le débarrasser de ses impuretés contribua également à la pollution des eaux et des sols.

La **surexploitation** des ressources du territoire américain a été à la base de leur développement économique et industriel au cours de la période de la marche en avant entre 1879 et 1917. Elle s'est poursuivie après la Première Guerre mondiale, pour soutenir l'*American way of life*, entraînant une forte dégradation de l'environnement.

Les États-Unis sont par exemple devenus les premiers producteurs de pétrole au monde dans les années 2010, devant la Russie et l'Arabie saoudite, grâce à l'exploitation des pétroles de schiste. Mais ce miracle économique a un coût particulièrement lourd pour l'environnement. La technique de forage par fracturation des roches de schiste, qui consiste à injecter un mélange d'eau et de produits chimiques dans le sol pour en extraire le pétrole et le gaz qui y sont emprisonnés est extrêmement polluante et contribue à rendre les terres exploitées stériles. En outre, cette activité libère d'importantes quantités de méthane dans l'air, un des principaux gaz contribuant à l'effet de serre et au réchauffement climatique. Enfin, la construction des installations d'exploitation de ces gisements et celle des infrastructures pour les desservir contribue à l'artificialisation des terres agricoles.

Plus grave encore, la surexploitation des ressources naturelles entraîne une aggravation, voire une augmentation des phénomènes naturels. Ainsi,

l'État de l'Oklahoma, au cœur de l'industrie de la fracturation hydraulique, a connu une hausse exponentielle des tremblements de terre depuis 2009.

→ Alors qu'on dénombrait en moyenne 2 séismes par an avant 2009 dans cet État du Nord des États-Unis, on en a comptabilisé pas moins de 900 pour la seule année 2015. Les scientifiques ont établi un lien de cause à effet entre ce phénomène et l'essor de l'utilisation de la fracturation hydraulique par l'industrie pétrolière.



La conquête de l'Ouest a entraîné une valorisation financière rapide du territoire des États-Unis. Le développement de l'*American way of life* s'est basé sur la croyance dans laquelle les ressources naturelles étaient inépuisables. Cette industrialisation du territoire a entraîné une surexploitation des ressources et provoqué de nombreuses atteintes à l'environnement.

Néanmoins, parallèlement à l'exploitation des ressources naturelles de leur territoire, les États-Unis ont été pionniers dans la protection de l'environnement.

(b.) Les États Unis, pionniers dans la protection de l'environnement

Les États-Unis ont été des pionniers en matière de protection de l'environnement. La première réserve naturelle au monde y a vu le jour. En 1862, le président américain Abraham Lincoln (1861-1865), déclara en effet terrain public inaliénable la vallée du Yosemite, en Californie. En 1890, la vallée devint parc national. Les États-Unis furent en effet le premier pays à créer des **parcs nationaux**. Le parc national de Yellowstone fut par exemple institué par la loi du 1^{er} mars 1872. À cheval sur trois États américains (le Montana, l'Idaho et le Wyoming), le parc national de Yellowstone, célèbre pour ses geysers et ses sources chaudes, recouvre une superficie de 8983 km² et est inscrit sur la liste des réserves de biosphère par l'Unesco depuis 1976. Chaque année, il est visité par plus de 3 millions de personnes, ce qui en fait l'un des plus visités parmi les 419 parcs et réserves qui recouvrent aujourd'hui 28 % du territoire des États-Unis.



Parc national:

Espace protégé soumis à une réglementation spécifique afin de protéger la faune, la flore et le milieu naturel de l'activité humaine.

C'est au cours des deux mandats présidentiels de **Théodore Roosevelt** (1901-1909) que va voir le jour une véritable **politique de préservation et de gestion** des ressources naturelles du pays. La rapide industrialisation des États-Unis amena le président à s'intéresser à la question de la préservation et de la protection de la nature. Au cours de ses deux mandats présidentiels, Roosevelt créa 150 forêts nationales (il en existe aujourd'hui 155, ce qui démontre l'ampleur de la politique menée), 5 parcs nationaux et pas moins de 51 réserves ornithologiques. Cette politique volontariste fut favorisée par la création, en 1905, du **Service des forêts des États-Unis**, agence fédérale en charge de la protection et de l'administration des forêts publiques étasuniennes.

Cependant, l'intérêt de la protection de la nature chez Roosevelt était avant tout pragmatique et utilitariste : l'objectif était de **protéger des ressources économiques** afin d'éviter leur épuisement. Si l'État fédéral protège la nature à partir de cette époque, ce n'est pas pour la sacraliser, mais pour les bienfaits, notamment économiques, que l'on peut en tirer. Dans un discours prononcé devant la conférence des gouverneurs, en 1908, il déclara notamment : « [...] le moment est venu d'examiner sérieusement ce qui se passera lorsque nos forêts disparaîtront, lorsque le charbon, le fer, le pétrole et le gaz seront épuisés, lorsque les sols s'appauvriront encore davantage et se déverseront dans les cours d'eau, polluant les rivières, dénudant les champs et perturbant la navigation. »

Une même conception anima son neveu, Franklin Delano Roosevelt, qui fut président des États-Unis de 1933 à 1945. En 1934, ce dernier initia le projet *Shelterbelt*. Ce projet de **reboisement** à très grande échelle avait pour objectif premier de stopper le phénomène de désertification des terres arables de la région des Grandes Plaines, les arbres permettant notamment de réduire la vitesse des vents de poussière.

→ Entre 1934 et 1942, date de son achèvement, le programme permit la plantation de 220 millions d'arbres entre le Canada et le Texas et employa plus de 30 000 personnes dans le contexte de la Grande Dépression.



Grande Dépression:

Plus importante dépression économique du XX^e siècle qui s'étendit de 1929 à la fin de la Seconde Guerre mondiale. D'origine boursière et américaine, le crise devint rapidement économique et fut notamment marquée par une explosion du chômage dans le monde.

Succès écologique, puisqu'il contribua significativement à réduire le phénomène de désertification, le projet fut également une pierre angulaire du programme interventionniste dans le domaine économique porté par Roosevelt et passé à la postérité sous le nom de New Deal. La plantation de cette ceinture d'arbres représente en effet à ce jour le plus important effort initié par le gouvernement fédéral des États-Unis pour résoudre une crise écologique en dépit des mesures environnementales prises par les successeurs de Franklin Delano Roosevelt à partir des années 1960.



Les États-Unis ont été le premier État à prendre conscience de la nécessité de protéger l'environnement. Dès le XIX^e siècle, l'État fédéral a notamment initié la création de parcs nationaux. Cette politique de protection de l'environnement était avant tout utilitariste, jusqu'aux années 1960, la protection de la nature par l'État fédéral aux États-Unis était avant tout motivée par la volonté de garantir la croissance du pays et l'amélioration du mode de vie de ses habitants sur le long terme.

Les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés dans la politique environnementale

À partir des années 1960, on assiste à une véritable prise de conscience écologique aux États-Unis qui se traduit par l'adoption de lois de protection

SchoolMouv.fr SchoolMouv : Cours en ligne pour le collège et le lycée 6 sur 13

de l'environnement par l'État fédéral.



L'évolution de la politique environnementale de l'État fédéral

Première puissance économique de la planète, les États-Unis émettent 15 % du total des gaz à effet de serre, alors que leur population représente moins de 4,5 % de la population mondiale.

→ Ainsi, si la population mondiale avait le même niveau de vie que la population américaine, il faudrait consommer les ressources de pas moins de 5 planètes pour satisfaire les besoins de chacun.



Pourtant, à partir de 1960 un consensus politique a émergé entre républicains et démocrates autour de la question environnementale. Cette prise de conscience est liée à l'engagement de **scientifiques** de renom en faveur de l'environnement. En 1962, la biologiste Rachel Carson (1907-1964) publia *Silent Spring*, un ouvrage dans lequel elle dénonçait les effets désastreux des pesticides sur la faune et la flore, et en particulier sur les oiseaux et les humains.

L'ouvrage, qui connut une large diffusion et bénéficia d'une forte couverture médiatique, contribua à faire prendre conscience aux Américains de l'**urgence** à œuvrer en faveur de la protection de l'environnement et marque les débuts du **mouvement écologiste** aux États-Unis.

Des drames, comme le décès de 20 personnes en Pennsylvanie en 1948, suite à la formation d'un nuage de pollution au-dessus de la cité industrielle de Donora, contribuèrent également à cette prise de conscience. Progressivement, une importante législation fédérale de protection de l'environnement va être instaurée. Entre 1960 et 1980, début du premier mandat présidentiel de Ronald Reagan, le Congrès va adopter une trentaine de lois majeures en faveur de l'environnement qui seront

signées par les présidents républicains comme démocrates. Les deux principaux partis politiques américains ont en effet intégré la question environnementale dans leurs programmes respectifs.

La législation fédérale sur l'environnement est centrée autour de trois axes majeurs : la protection des mers et des océans, la pollution de l'air et la protection de la faune et de la flore (en particulier des espèces en voie d'extinction).



La loi du Clean Air act adopté en 1970, avait pour objectifs de réduire les émissions de dioxyde de souffre et d'oxyde d'azote à l'origine des pluies acides, mais également de contrôler les normes associées aux émissions des six principaux polluants, comme le plomb contenu dans l'essence. La loi a également créé l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), dont la mission est de protéger la santé humaine et de sauvegarder l'environnement.

En 1980, l'adoption de l'Alaska National Interest Land Conservation Act (ANILCA) a considérablement étendu la superficie des parcs nationaux du 49^e État américain. Les parcs nationaux d'Alaska représentent 74 % de la surface totale des parcs nationaux américains, soit environ 155 000 km². L'Alaska abrite en effet les 5 plus grands parcs du pays. Concrètement, l'adoption de l'ANILCA a permis de préserver l'Alaska et ses nombreux gisements d'hydrocarbures et de minerais de l'appétit des compagnies minières et pétrolières américaines.

Cependant, le développement des théories climatosceptiques à partir de la fin des années 1980 va entraîner un infléchissement progressif de la politique environnementale américaine. Cet infléchissement atteint son point d'orgue avec l'élection de **Donald Trump** à la présidence en 2016.



Climatoscepticisme:

Rejet des théories scientifiques sur le changement climatique en cours ou de ses causes humaines au nom de la défense d'intérêts

économiques ou de convictions religieuses.

À partir de la fin des années 1980, les **lobbies pétroliers et évangélistes** (l'Église évangéliste, notamment, remet en cause les travaux des climatologues) vont militer auprès du parti républicain pour assouplir la législation environnementale et en particulier refuser toute mesure contraignante.

En 1990, le président George Bush (1989-1993) va assouplir les règles édictées par le Clean Air act. À partir de cette période, le budget de l'EPA va également subir d'importantes coupes. En 1997, les réticences des républicains en matière de politique environnementale vont avoir d'importantes répercussions à l'échelle internationale. Le Sénat, à majorité républicaine, va en effet **refuser de ratifier le protocole de Kyoto**, accord international qui prévoyait une réduction des gaz à effet de serre émis par les États signataires. Cet accord avait pourtant été signé par le président démocrate Bill Clinton (1993-2001).

→ Le refus du Sénat de le ratifier contribua à isoler le pays sur la scène internationale.

Pays le plus pollueur du monde en 1997, les États-Unis furent en effet le seul État au monde à refuser de ratifier le protocole. Si la signature par Barack Obama (2008-2016) de l'accord de Paris le 22 avril 2016 et sa ratification par le Congrès engageait les États-Unis et l'ensemble des autres membres signataires (c'est-à-dire 196 des 197 États alors reconnus par l'ONU) à contenir le réchauffement climatique sous le seuil de 2°C par rapport au niveau pré-industriel, l'élection de Donald Trump a amorcé un revirement majeur dans la politique environnementale fédérale. Le 1^{er} juin 2017, le président américain retira en effet les États-Unis de l'accord de Paris, comme il l'avait promis lors de sa campagne électorale. Parallèlement, il nomma Scott Pruitt, puis Andrew Wheeler, deux climatosceptiques proches des lobbies pétroliers et industriels, à la tête de l'EPA. Depuis 2017, l'administration Trump a ainsi abrogé une centaine de mesures environnementales. Il a notamment autorisé la vente de concessions pétrolières dans le refuge national de l'Arctique, ouvrant les espaces naturels protégés de l'Alaska aux activités pétrolières.



Dans les années 1960, un consensus politique émerge aux États-Unis sur la question environnementale. Une législation contraignante est votée au niveau fédéral entre 1960 et 1980. Cette législation contraignante consacre la protection de la qualité de l'air, de la faune et de la flore. Cependant, à partir de la fin des années 1980, l'émergence des théories climatosceptiques mit fin au consensus sur la question environnementale. Si le refus par le Congrès de ratifier le protocole de Kyoto marqua le désengagement du pays dans le leadership pour la défense de l'environnement au niveau international, au plan national, l'élection de Donald Trump est synonyme de remise en cause de la politique environnementale de l'État fédéral.



La mobilisation des acteurs publics et privés à l'échelle locale

Face au désengagement de plus en plus significatif de l'État fédéral dans la lutte contre le réchauffement climatique de nombreux acteurs, publics et privés, se mobilisent. Au premier rang de ces acteurs, on retrouve les États fédérés. Le budget dévolu à la protection de l'environnement ne cesse d'y progresser. Depuis les années 1970, l'État de **Californie** fait figure de pionnier dans son engagement en faveur de la cause environnementale. État le plus peuplé des États-Unis avec 40 millions d'habitants, la Californie a pour objectif de produire 100 % de son énergie électrique par des moyens renouvelables à l'horizon 2045.

À l'échelle locale, les **métropoles** s'engagent également en faveur de l'environnement. Plusieurs grandes métropoles américaines, comme New York, ont rejoint l'organisation C40, créée en 2005 par l'ancien maire de Londres Ken Livingstone (2000-2008). Ce groupe réunit 94 des plus grandes métropoles du monde (pour 70 % des émissions mondiales de CO₂) et ambitionne de lutter contre le dérèglement climatique.

Au-delà des acteurs publics, les **acteurs privés** s'engagent également en faveur de la cause environnementale. En particulier les acteurs économiques, qui voient des opportunités de croissance économique dans le développement de l'économie verte.



Économie verte:

Branches de l'économie engagées dans la transition écologique.

Entre 2007 et 2017, par exemple, pas moins de 22 milliards de dollars ont été investis dans les *start-up* de l'énergie verte au sein de la Silicon Valley. Les FTN investissent également dans les **technologies environnementales innovantes**. C'est par exemple le cas de Tesla, qui développe des voitures électriques autonomes.

Aux côtés de ces acteurs institutionnels, on retrouve les **ONG** de protection de l'environnement et la société civile.



Société civile :

Dans un pays, la société civile désigne l'ensemble des acteurs, des associations, des mouvements, des groupes d'intérêts, etc. plus ou moins formels, qui ont un caractère non lucratif et non gouvernemental.

Les ONG américaines de protection de l'environnement sont très actives. Chaque année, l'organisation de recherche environnementale Worldwatch publie un rapport qui fait référence dans le monde sur l'état de la planète. Là aussi, la Californie joue un rôle moteur. L'association Surfrider par exemple, a été fondée en 1984 par des surfeurs californiens dans le but de protéger les océans et les littoraux et de sensibiliser les populations aux enjeux liés à la pollution (notamment la pollution liée aux déchets plastiques) et à la qualité des eaux. Elle possède aujourd'hui des antennes sur tous les continents et compte par exemple 46 antennes bénévoles en Europe, comme à Biarritz, animées par 2000 bénévoles.

Enfin, et ce n'est pas le point le moins important, des citoyens militent pour une meilleure **justice environnementale**. L'exemple le plus emblématique de cette lutte réside dans la figure d'Erin Brockovich qui alerta l'opinion publique américaine sur la pollution au chlore de l'eau potable de la ville californienne de Hinkley dans les années 1990. En 2017, les habitants de la ville de Flint firent condamner en justice le gouvernement fédéral et l'État du Michigan suite à l'empoisonnement au plomb de 12 personnes. Majoritairement afro-américains, les habitants de Flint témoignent de la

prise de conscience et de la mobilisation en faveur de la préservation de l'environnement dans les communautés natives et afro-américaine.

Les luttes de ces nombreux acteurs ont convergé, en 2017, avec la coalition We Are Still In. En 2017, le président américain Donald Trump a en effet décidé de retirer les États-Unis de l'accord de Paris de 2016 sur le climat qui ambitionnait de lutter contre le réchauffement climatique. La même année, une coalition environnementale regroupant acteurs publics et privés s'est formée avec pour objectif affiché de réaffirmer leur fidélité aux engagements environnementaux de l'accord de Paris. Parmi plus de 4000 entités signataires, on retrouve dix États fédérés dont la Californie, l'Oregon et l'État de Washington), 190 villes dont les plus importantes métropoles du pays (New York, Los Angeles, Chicago, Miami, Seattle ou encore San Francisco), plus de 2000 entreprises dont des FTN comme Amazon, et environ 500 institutions comme la célèbre université de Berkeley. L'objectif de cette coalition environnementale est de se substituer à l'État fédéral afin de réduire les émissions de CO2 des États-Unis de 28 % par rapport à leur niveau de 2005, c'est-à-dire de respecter les engagements pris par l'administration Obama lors de l'accord de Paris en 2016.

Cet exemple témoigne de la mobilisation de plus en plus forte des acteurs locaux dans la politique environnementale des États-Unis.



Face au désengagement du gouvernement fédéral dans la politique de protection de l'environnement, notamment à l'échelle internationale, de nombreux acteurs locaux, institutionnels et non institutionnels, se mobilisent. Parmi ces acteurs, on retrouve plusieurs États fédérés, comme l'État de Californie, de nombreuses ONG et des entreprises de la Silicon Valley, y compris les GAFA. En 2017, une partie de ces acteurs se sont regroupés au sein de l'organisation We Are Still In dans le but de se substituer à l'État fédéral dans la réalisation des objectifs de l'accord de Paris.

Conclusion:

Dès les premiers temps de la conquête de l'Ouest, la question environnementale a été au centre des préoccupations de l'État fédéral américain. Paradoxalement, si les États-Unis ont été le premier État à créer des parcs nationaux et à protéger l'environnement, c'est aujourd'hui l'un des principaux États pollueurs de la planète. Dans les années 1960, la médiatisation de la parole des scientifiques et les méfaits de la pollution générée notamment par l'industrie, ont permis de faire émerger un consensus entre démocrates et républicains sur la question environnementale au niveau fédéral et une importante législation de protection de l'environnement a vu le jour.

Cependant, ce consensus a été battu en brèche par les lobbies industriels et religieux à la fin des années 1980. S'appuyant sur l'essor des théories climatosceptiques, ces derniers ont fait du refus de toute mesure contraignante en matière environnementale leur cheval de bataille. Le refus du Congrès de ratifier le protocole de Kyoto en 1997 et la politique résolument climatosceptique de Donald Trump illustrée par son retrait de l'accord de Paris sur le climat en 2017, ont créé des tensions sur la scène politique intérieure.

De nombreux acteurs locaux (états fédérés, métropoles, entreprises ou ONG) ont ainsi investi le domaine de la protection de l'environnement. Réunis au sein du mouvement We are still In, ces acteurs locaux ambitionnent notamment de réaliser les objectifs fixés par l'accord de Paris en dépit de l'opposition de l'administration Trump. Ces tensions et ces contrastes sur la question environnementale devraient occuper une place importante dans la campagne présidentielle de 2020 du fait de la décision contestée de Donald Trump de vendre des concessions pétrolières au sein des parcs nationaux de l'Alaska, véritables sanctuaires pour la faune et la flore de l'Arctique.